

RESOLUTION SUR LE REGROUPEMENT AUTOGESTIONNAIRE -

I - L'autogestion socialiste, telle que le PSU a tenté de la définir dans le Manifeste de TOULOUSE, n'est pas une construction théorique abstraite. Elle est l'expression d'aspirations profondes des travailleurs, de la jeunesse et des couches populaires, telles qu'elles ne sont exprimées depuis 68 dans les entreprises comme LIP en a donné naguère l'exemple ou dans la lutte des paysans-travailleurs, mais aussi hors de la production (cadre de vie, écologie ...) sur le terrain idéologique (famille, sexualité, femmes, minorités nationales, etc ...) et au sein même de l'appareil d'Etat (lutte des soldats, action d'une partie de la magistrature, etc ...). Ces aspirations ("changer la vie") se traduisent dans certaines luttes par des contenus revendicatifs nouveaux (remise en cause des hiérarchies sociales des rapports sociaux autoritaires et du centralisme, volonté de contrôle sur la production, l'emploi, les systèmes de rémunération ...) et des formes spécifiques d'action (démocratie directe, volonté de prise en charge de leurs problèmes par les intéressés eux mêmes).

Autour de ces aspirations et de ces revendications, se sont dégagés une pratique militante et, par la suite, un courant social significatif présent sur tous les terrains de la lutte anticapitaliste, y compris ceux que désertent les organisations traditionnelles de la classe ouvrière (écologie, nucléaire, minorités nationales, féminisme).

Cette pratique militante et ce courant social autogestionnaire dessinent une stratégie implicite de subversion sociale, mais n'ont pu déboucher sur une coordination permanente ni, à plus forte raison, sur une expression politique unifiée. Le courant autogestionnaire demeure aujourd'hui profondément hétérogène et diffus.

II - Rechercher les moyens d'une coordination de l'ensemble de forces et militants qui se situent dans ce courant social, est une des tâches principales des militants du P.S.U.

Cette démarche ne peut être que diversifiée en fonction des situations locales des thèmes mobilisateurs et des pratiques, compte tenu en particulier de l'hétérogénéité du courant autogestionnaire.

Si la coordination des autogestionnaires est un élément fondamental de la politique, du Parti, il ne peut être question de reprendre (de façon à la fois plaquée et centralisatrice) une démarche purement organisationnelle, comme ce fut le cas pour la constitution du CLAS (qui n'a pas permis une véritable coordination).

Le PSU ne pourra jouer un rôle positif dans la coordination des forces autogestionnaires que dans la mesure où il saura à la fois faire des propositions politiques concrètes permettant une confrontation et une avancée collective sur les divers fronts de lutte, prendre les initiatives indispensables répondant à l'attente des divers mouvements autogestionnaires. Cette démarche s'intègre pour le PSU dans la construction de l'Unité Populaire.

Le PSU s'est efforcé de répondre à ces nécessités par la première session des Etats Généraux. Il entend poursuivre ses efforts en ce sens.

III - Aujourd'hui, à la veille d'une prise politique majeure, il est nécessaire que le courant autogestionnaire parvienne à une expression politique unifiée. Le Parti doit favoriser l'émergence d'une force politique autogestionnaire, par la confrontation ouverte et la coopération de tous

./...

ceux qui luttent pour le contrôle et l'autogestion. Une telle orientation doit être un des piliers de l'action du Parti. C'est pourquoi elle doit s'enraciner sur une pratique cohérente menée en fonction des réalités quotidiennes vécues par les travailleurs.

Le PSU ne prétend pas imposer son orientation, c'est en fonction de la lutte des classes que les militants évolueront eux-mêmes. Le PSU s'adresse à tous ceux qui ont en commun la volonté de défendre la démocratie ouvrière et toutes les formes de lutte à caractère autogestionnaire, et entendent s'engager dans la bataille unitaire sans préoccupations sectaires.

Sur cette base peuvent se rencontrer puis se rejoindre des militants qui refusent actuellement un engagement politique, d'autres qui sont membres d'organisations révolutionnaires, d'autres enfin qui croient à l'efficacité de l'union de la gauche, mais qui dans la pratique, manifestent les mêmes préoccupations autogestionnaires.

IV - OBJECTIFS -

1/ L'objectif, à terme, du regroupement des autogestionnaires est de constituer une organisation politique révolutionnaire des partisans de l'autogestion socialiste, capable de constituer un intellectuel collectif pour la fraction la plus résolument anticapitaliste de la classe ouvrière et des couches populaires qui sont ses alliés, ayant par là les moyens de peser politiquement dans le mouvement ouvrier et sur les événements.

2/ Il ne s'agit donc, ni de rassembler les sympathisants du PSU, ni de fusionner deux ou plusieurs groupes révolutionnaires, avec ou sans le renfort de leurs sympathisants.

3/ Il s'agit avant tout d'amener les militants qui luttent sur des objectifs autogestionnaires dans les organisations de masses à comprendre la nécessité de construire ensemble une force politique, capable de promouvoir leurs aspirations sur le plan du pouvoir à tous les niveaux. C'est dans ce sens que le PSU s'adresse aux militants syndicalistes (pas seulement de la CFDT) à ceux des associations para-syndicales (syndicat du cadre de vie, de la magistrature, GIS, MAS, etc ...) des mouvements de femmes, de jeunes, de soldats, des mouvements écologiques (Amis de la Terre, Mouvement écologique) des mouvements nationalitaires (occitans, bretons, corses, basques, etc ...) des groupes locaux ou régionaux de type divers (le CLAJ en Provence, le Cercle Marxiste en Vendée, le GAG à Louviers, etc ...)

4/ C'est dans ce sens qu'il s'adresse aussi et sans exclusive, aux organisations révolutionnaires et aux militants du mouvement ouvrier qui se cherchent dans la voie de l'autogestion, (même si le terme n'appartient pas à leur vocabulaire). Il leur propose d'explorer ensemble, avec le PSU, les possibilités de travailler à l'émergence d'une telle force politique, dépassant les organisations actuelles.

5/ Nous parlons de force politique autogestionnaire, et non de Parti pour laisser libre le débat sur le type d'organisation nécessaire. Toutefois, une telle organisation ne saurait être un cartel d'organisations hétérogènes (comme le FUR au Portugal) ni un rassemblement de type travailliste où les organisations politiques seraient fondues avec des mouvements larges.

6/ Une force politique suppose un accord sur des problèmes du pouvoir (le socialisme autogestionnaire), sur le programme (de transition), sur la stratégie, sur le rapport avec les organisations de masse (syndicats, etc ...) enfin sur la nature même de l'organisation (aspirant à devenir, non le dirigeant, mais un intellectuel collectif de la classe ouvrière.

7/ Elle ne saurait avoir pour objectif ou pour conséquence d'isoler les révolutionnaires par rapport au mouvement ouvrier de masse.

Elle ne peut se développer que dans les luttes communes contre la bourgeoisie et la droite (y compris sur le plan électoral).

Dans son développement comme dans son achèvement, elle doit se situer, pour le PSU, dans le cadre d'une stratégie générale d'Unité Populaire et de l'Unité d'action avec les organisations réformistes.

V – LES MOYENS

1/ S'orienter vers le regroupement des autogestionnaires, ce n'est pas procéder à une opération magique qui permettrait de rassembler des forces "disponibles". Statistiquement, de telles forces n'existent pas : les organisations politiques révolutionnaires sont encore éloignées de notre projet. Les autogestionnaires inorganisés politiquement ne considèrent pas comme crédibles les organisations révolutionnaires.

2/ Il s'agit donc d'un combat politique opiniâtre et de longue durée pour créer une dynamique unitaire et la rendre crédible. Cela suppose à la fois un débat ouvert et la pratique de l'action commune ; à la fois des structures de base pour mener l'action et permettre le débat et des initiatives nationales.

3/ De là une double démarche, que le Parti doit prendre en charge simultanément :

- a) la constitution ou le développement dans les localités, les entreprises, les régions, de structures souples réunissant les militants autogestionnaires pour le débat et pour l'action : sans de telles structures, décidées à la base, nous n'aurions qu'un débat d'appareils - c'est à dire contraire de ce que nous cherchons -*
- b) l'ouverture d'un débat national sans exclusive avec les militants et organisations qui s'orientent vers l'autogestion (et non sa caricature social-démocrate) ou dont la pratique s'inscrit dans ce sens : sans ces initiatives nationales aucune dynamique n'est possible et les organismes de base périliteraient vite.*

VI - LES ORGANISMES DE CONVERGENCE AUTOGESTIONNAIRE-

1/ Ils correspondent dès maintenant à un début de réalité, même s'ils sont encore parcellaires et balbutiants : convergence occitane socialiste autogestionnaire, expérience de Dordogne, de Bretagne, cercles autogestionnaires, etc . . .

2/ C'est une réalité multiforme, en fonction des conditions régionales ou locales et des situations politiques : il ne peut être question de proposer un modèle.

2/ L'ouverture doit en être aussi large que possible. Le PSU souhaite qu'elle se fasse sans exclusive, même si les conditions locales nous contraignent temporairement à en accepter

4./ L'initiative suppose la concertation de militants d'organisations (organisations larges, mouvements de masse, groupes politiques) : mais il est souhaitable que la convergence ne prenne pas le caractère d'un cartel ou le quitte rapidement.

5/ Il importe que les "convergences" se développent à partir de l'action de masse autant que possible sur des thèmes où chaque mouvement puisse

**JANVIER 1977 – CONGRÈS DE STRASBOURG
RESOLUTION SUR LE REGROUPEMENT AUTOGESTIONNAIRE**

- 4 -

retrouver ses préoccupations et capables d'amener une réflexion plus générale : prise en charge des problèmes de quartier (autoréduction des loyers et des charges, opposition aux saisies et expulsions) , occupation des sols, espaces verts, vie culturelle, etc ..., campagnes (antinucléaires, auto-réductions ...) soutien aux luttes (contre les licenciements, etc ...). Ces thèmes ne peuvent être établis que sur place.

6/ Ces organismes ne peuvent vivre que si s'amorce une dynamique nationale. Même alors, beaucoup seront instables. Les échecs éventuels ne doivent pas nous décourager mais amener les militants du Parti à en tirer les leçons pour faire des propositions mieux adaptées au réel. Ils doivent se souvenir que leur action s'inscrit dans une perspective longue.

7/ Dans le meilleur des cas, s'ils sont vivants et représentatifs du mouvement autogestionnaire, ces organismes peuvent constituer les embryons locaux ou régionaux de la force politique autogestionnaire. Mais ce n'est ni une condition de départ, ni un aboutissement nécessaire. Il est fort possible qu'ils aboutissent à une coordination des mouvements autogestionnaires .

8/ Le Congrès invite toutes les organisations du Parti (régions, fédérations, sections, etc . . .) à faire tous les efforts pour aider à la généralisation de convergence autogestionnaire, en utilisant les considérations précédentes.

VII - LE DEBAT NATIONAL -

1/ Le débat prend nécessairement des formes différentes selon qu'il concerne les mouvements larges, les organisations révolutionnaires ou les militants politiques qui se posent le problème de l'autogestion.

2/ Sauf contribution personnelle, ces derniers pourront participer à la discussion essentiellement au travers des structures locales ou régionales.

3/ Avec les mouvements larges et les organisations de masse, le débat partira des préoccupations et des problèmes qui sont les leurs, des orientations prises sur ces problèmes, des implications anti capitalistes de l'engagement, des propositions au programme de transition, de la nécessité d'une organisation politique et d'une stratégie. Il s'agit d'un débat avec ces organisations et non d'un débat visant à les intégrer en tant que telles dans un processus de regroupement politique.

4/ Avec les organisations politiques révolutionnaires nationales (LCR - OCT, etc ...) - ou nationalitaires (Lutte Occitane, etc ...) nous proposons que le débat porte surtout sur les finalités de l'action (le socialisme autogestionnaire), le pouvoir aux travailleurs, la stratégie unitaire, les rapports avec les organisations de masse, la nature du Parti. Il portera nécessairement autant sur la pratique que sur la théorie. Sans préjuger de ses résultats, le PSU s'efforcera non de dresser des constats de divergence, mais de faire évoluer les positions et les pratiques.

5/ Le débat national devra être répercuté au niveau local - tandis que les réflexions des convergences de base devraient être répercutées au niveau national. Il ne se conçoit que dans le cadre d'un travail commun, même partiel.

VIII - INITIATIVES NATIONALES -

1/ Le Congrès du PSU décide d'adresser un appel public aux militants et aux organisations qui se veulent autogestionnaires et qui luttent pour

**JANVIER 1977 – CONGRÈS DE STRASBOURG
RESOLUTION SUR LE REGROUPEMENT AUTOGESTIONNAIRE**

- 5 -

l'action directe et le contrat des travailleurs.

2/ Il décide la constitution d'une Commission nationale pour suivre l'ensemble des problèmes du regroupement autogestionnaire.

3/ Il mandate cette Commission sous le contrôle de la direction du Parti pour prendre contact, sans exclusive, avec les organisations et mouvements mentionnés plus haut :

- pour discuter des suites qu'ils estiment pouvoir donner à l'appel du Congrès*
- pour envisager les modalités du débat notamment l'échange d'articles de discussions dans les organes de Presse*
- pour étudier les possibilités d'aider à l'extension des expériences de "convergence" sans pour autant se substituer aux organismes régionaux.*

4/ Il propose que se tienne, si possible avant l'été, une nouvelle session des Etats Généraux pour l'Autogestion socialiste pour rechercher la convergence politique des militants qui mènent l'action sur divers plans. Nous proposons que cette session soit préparée en commun.

a) régionalement, et localement ; par les structures de convergence ou – en l'absence de telles structures - par les militants des divers courants concernés.

b) nationalement : par un collectif de militants représentatifs qui établiraient ensemble les conditions pratiques et politiques de sa convocation, de son ordre du jour et de sa préparation.

5/ Pour le PSU, cette recherche de la convergence politique entre militants autogestionnaires devrait trouver plus tard son aboutissement, dans la constitution d'une force politique révolutionnaire commune.

Bien entendu, ce n'est pas là un préalable à la discussion en commun. Le PSU considère que l'aggravation de la lutte des classe en fera apparaître la nécessité à ceux qui ne la voient pas clairement aujourd'hui.

PSU Information
N° 68 – Février 1977